

À l'heure où l'on attend énormément de la Gendarmerie Nationale nous avons choisi d'écrire quelques lignes à propos de l'histoire de la Gendarmerie dans notre commune. C'est Jean-François Baudoin qui a bien voulu se charger de l'enquête... à propos de l'institution *Gendarmerie nationale* et aussi des bâtiments qu'elle a occupés dans notre ville.

Michel Clergeau

La gendarmerie à La Ferté-Saint-Aubin

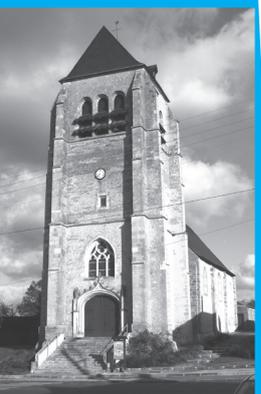
Quelques dates

- **Pendant la guerre de Cent Ans** le roi Charles VII crée la *cavalerie lourde d'élite* appelée *maréchaussée* car elle est sous l'autorité militaire des maréchaux. Elle est chargée de la sécurité du roi, et de la surveillance des gens de guerre : c'est l'ancêtre de la Gendarmerie nationale.
- **Sous François 1^{er}** la maréchaussée reçoit ses rôles civils et militaires et s'étend à toutes les provinces.
- **Le 9 mars 1720** une ordonnance de Louis XV supprime les maréchaussées provinciales et réorganise ce corps en 560 brigades de 5 hommes. Son rôle est d'assurer la sécurité des grandes voies de communications, d'assurer le courrier officiel et le transfert des prisonniers. L'uniforme devient réglementaire et obligatoire ;
- **16 février 1791** : l'Assemblée Constituante, avec l'accord du roi Louis XVI, crée la Gendarmerie Nationale à partir des brigades de 1720. Après la division du pays en 93 départements, eux-mêmes divisés en canton, le Loiret compte 20

brigades dont celle de La Ferté-Senneterre (laquelle deviendra La Ferté-Saint-Aubin).



Uniforme du gendarme à cheval.



La gendarmerie à La Ferté-



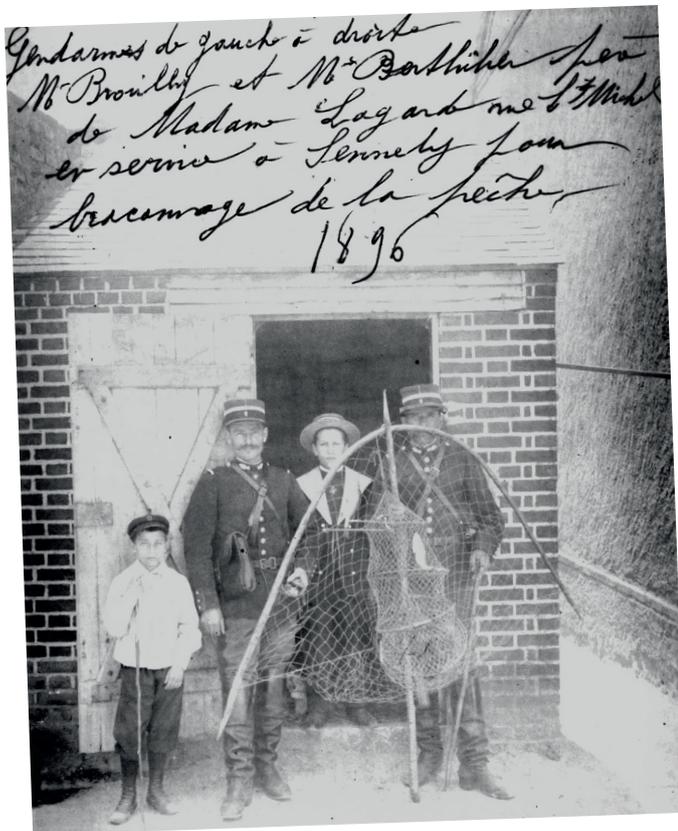
Le maréchal des logis Berthilier à cheval durant les émeutes au Creusot en 1901

- Après les convulsions de la Révolution et du 1^{er} Empire, il faut attendre la loi du 28 germinal An VI (soit **le 17 avril 1798**) pour que les principes fondamentaux soient effectifs, en particulier la règle d'une gendarmerie par chef-lieu de canton ; c'est l'ordonnance royale du 29 décembre 1820 et le décret impérial de 1854 qui fixent les bases et les principes de la Gendarmerie Nationale : *veiller à la sûreté publique, assurer dans tout le royaume, dans les camps et les armées, le maintien de l'ordre et l'exécution des lois.*
- **1937** : disparition de la gendarmerie à cheval, remplacée par la gendarmerie à pied ;
- ...
- **janvier 2003** : création des communautés de brigades.

La brigade de La Ferté-Saint-Aubin

La brigade, peut-être créée dès 1720, est située sur l'axe de communication Midi-Pyrénées constitué par la route royale Paris-Toulouse. Il faut noter que dans les années 1700-1800 la Sologne est réputée comme étant un repère de brigands ce qui expliquerait la création d'une brigade dans cette campagne peu peuplée ; une carte de 1749 la mentionne. En 1810 La Ferté-Saint-Aubin sera aussi centre mobilisateur pour la conscription (inscription des jeunes gens parmi lesquels seront désignés les futurs soldats).

La brigade à cheval semble s'être installée dès sa création dans l'immeuble des n° 61 et 63 rue Général-Leclerc, à côté du *corps de garde* municipal (le *corps de garde* est le terme qui désigne à la fois la troupe assurant la garde d'un bâtiment et le bâtiment). L'architecture du porche de cet immeuble fait dater ces bâtiments du XVIII^e siècle.



Arrestation d'un braconnier à Sennely par la brigade fertésienne

Saint-Aubin

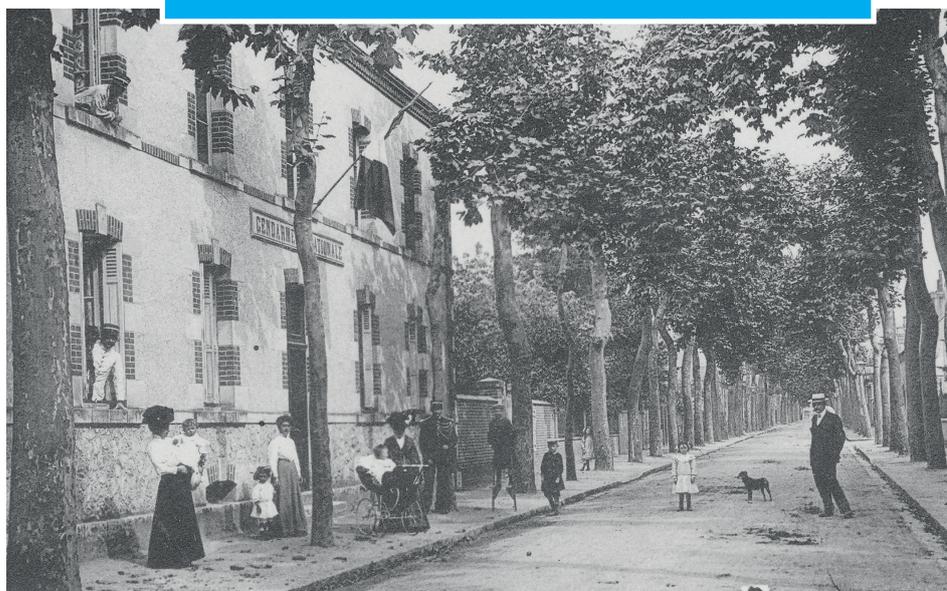


Inscription rue Général Leclerc

À cette époque les habitants devaient le logement à la maréchaussée et aux troupes en campagne. Or, dès 1820 le maire de La Ferté, monsieur Fromont, qui possédait un immeuble voisin, se plaignait du voisinage des soldats et gendarmes qui, en stockant de la paille et du foin pouvaient provoquer l'incendie du quartier. Aussi, il menaçait de ne plus louer aux gendarmes. Il s'ensuivit alors durant des années, avec une véritable crise en 1895, une lutte entre Gendarmerie Nationale, commune et préfecture pour le déplacement du logement de la brigade, la commune refusant de payer quoi que ce soit pour la construction de nouveaux locaux.

Devant le refus persistant de la commune de construire une nouvelle gendarmerie c'est finalement la préfecture du Loiret qui signera un bail le 10 juin 1896 pour la location d'un immeuble situé au 58 boulevard Maréchal-Foch, propriété de messieurs Couturier, entrepreneurs en maçonnerie. Ce bail fut signé pour 3 années à compter du 1^{er} juillet 1896, le loyer annuel de 1800 francs étant pris sur les fonds du département.

Le ministère de la guerre approuva cette installation le 18 juillet 1896 mais l'immeuble ne sera racheté par le département qu'entre les deux guerres mondiales, vraisemblablement lors d'une succession.



Cette carte postale représente Madame Berthilier, femme du maréchal des logis Louis Berthilier, chef de brigade, devant la gendarmerie. Dans le landeau une de ses filles jumelles nées en 1893 (témoignage oral de Denise Berthilier, épouse Lagarde, troisième fille de Louis, née en 1920 et décédée en 2011).

QUELQUES COMMANDANTS DE LA BRIGADE DE LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

- Adjudant GERBAULT* : 1945 - 1962
- ...
- Adjudant-chef Daniel GAUGAIN : 1/7/1992 - 28/12/2001
- Adjudant-chef Jean-Marc PERRIN : 29/12/2001 - 31/3/2003
- Adjudant Patrick MASSON : 1/4/2003 - 1/8/2005
- Adjudant Daniel CHAUVIN : 1/8/2005 - 1/7/2011
- Adjudant-chef Patrick MUNSCH : 1/7/2011 - ...

COMMANDANTS LA COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE LA FERTÉ/CLÉRY

- Jean-Marc PERRIN : 1/4/2003 - 1/7/2010
- Patrick MASSON : 1/7/2010 - 31/12/2015

COMMANDANT COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE LA FERTÉ/SAINT-CYR-EN-VAL

- Patrick MASSON : 1/1/2016 - ...

* L'adjudant Gerbault a été simple gendarme à La Ferté-Saint-Aubin de 1936 à 1944 et a sans doute favorisé les agissements des résistants locaux, de ceux du maquis Sologne-Loiret, des réfractaires au STO et des étudiants parisiens (voir « La résistance dans le canton de La Ferté-Saint-Aubin »). Il a été promu chef de brigade en 1945.

Evolution de la brigade et des locaux



Façade 2016

- L'immeuble de **1896** comprenant cinq logements ne changea pratiquement pas jusqu'en 1950,
- **1950** : les écuries sont transformées en logements tandis que la brigade passe de 5 à 6 hommes (la brigade à cheval étant devenue brigade à pied en 1937),

- **1957** : un garage est construit à l'emplacement du portail actuel donnant sur la cour,
- **1963** : création d'un petit bureau tandis que la sellerie (stockage pour les harnachements des chevaux) devient un magasin à munitions,
- **1964** : construction de deux logements dans la cour, aménagement du bâtiment principal pour y disposer de 4 logements plus confortables avec W.C et salle de bains,
- **1965** : la brigade passe de 6 à 7 hommes, (1 adjudant maréchal-des-logis et 6 gendarmes),
- **1988-89** : 4 logements pavillonnaires sont construits dans la cour, le bâtiment principal ne comprend plus que 3 logements fonctionnels et le « petit bureau » crée en 1963 laisse place à des locaux plus spacieux et mieux adaptés.

**Renseignements collectés
par Jean-François Baudoin**

Gazette info... Gazette info... Gazette info... Gazette info... Gazette info

NOUS SOLLICITONS l'aide des habitants de la commune à propos d'une cérémonie concernant l'aviateur Emile DUBONNET : Au cours d'une cérémonie qui eut lieu le 10 juillet 1950 sur le Champ de Foire, la première pierre d'un monument fut posée en présence du maire et de Emile Dubonnet lui-même. Elle fut ensuite enlevée... Malgré nos recherches nous n'avons trouvé aucune trace de cette pierre et faisons appel à votre mémoire pour la retrouver.

Si vous avez des renseignements, merci de nous contacter au 02 38 76 55 68.

